

Association Foncière Pastorale

Assemblée Générale du vendredi 24 novembre 2023

Accueil et signature des participants

- Propriétaires convoqués : 338
- Propriétaires présents : 28 pour 110 voix
- Pouvoirs : 92 voix pour 36 propriétaires représentés
- Total des voix : 202 sur le nombre total de 719 voix + la Commune qui représente à elle seule 6024 voix .

Mr le Président remercie tous les membres présents.

1. Rapport Moral

La dernière Assemblée Générale remonte au 10 juin 2021. Une assemblée générale aurait dû être organisée en juin 2023 mais compte tenu des mouvements de personnel et notamment du départ à la retraite de Marie-Paule Prat, il m'a semblé judicieux de la reporter.

Cela fait un peu plus de deux ans et je suis heureux de vous retrouver aujourd'hui.

Depuis sa création en 2013, elle est maintenant bien en place. Le Conseil Syndical poursuit son travail de gestion des terrains dont il a la charge, en concertation avec la commune, sans grands bouleversements.

Pour les conventions de pâturage :

- Alpage nord (Clapeyto) une convention est signée avec Monsieur Pierre ORTEGA. Des aménagements de bassins et captage d'une source à Clos la Cime ont été réalisés par lui-même. Nous avons rencontré quelques difficultés avec un des propriétaires des terrains de Pra-Premier qui ne voulait pas que le troupeau pâture cet endroit. Après discussion, ce même propriétaire a laissé l'accès. Plus compliqué, sera à résoudre l'accès avec un véhicule au chalet de Clapeyto. Ce chalet est totalement enclavé et certains riverains ne nous accordent pas le droit de passage.
- Alpage sud (Baoude) une convention est signée avec Pascal Reynier. La convention arrive à son terme en fin 2023 et un avenant sera signé sur des terrains qu'il utilise et qui ne sont pas conventionnés (anciens près de fauche derrière Villargaudin).
- Catinat, Jalleit, Furfande conventionnée avec le Groupement Pastoral du Val d'Izoard. Sur Furfande, la cohabitation avec les différents utilisateurs est de plus en plus compliquée dû aux conflits d'usage entre randonneurs, vététiste, cavaliers...
- Les Escoyères utilisées par Maëlys Guivarch avec des moutons au printemps
- Le secteur des Maisons utilisé par Loïc Eyméoud au printemps. Il peut utiliser l'alpage à l'automne mais il ne l'utilise pas depuis 2 ans.
- Artic dream dogs Sledding (Cindy et Thomas) utilisent une dizaine de parcelles au pied du Carton. Différents problèmes sont rencontrés par les chiens de traineaux. Des nuisances sonores dues aux aboiements nous avaient été faites il y a deux ans par les habitants de la Cassière. Il semblerait que ces nuisances se soient légèrement atténuées par la pose de collier anti-aboiement, pas toujours efficace l'hiver par temps froid. Un propriétaire nous a alerté sur le dépérissement de certains arbres qui serait dû aux déjections et urines des chiens. Je me suis rendu sur les lieux avec les propriétaires afin de trouver une solution. Une proposition d'achat ou d'échange de terrain a été évoquée.
- 4 apiculteurs séjournent, on ne relève pas de problème.

La Commune continue l'entretien des cabanes pastorales pour donner de meilleures conditions de vie aux bergers. C'est important pour les bergers qui y séjournent 4 mois de juin à octobre. A partir de l'année prochaine, la cabane de Fontouse sera opérationnelle. Depuis 2 étés maintenant, le Parc met à disposition gratuitement une cabane héliportable. Cette cabane sert à déterminer l'endroit le plus judicieux en vue de mettre en place une cabane fixe héliportable (du même style que celle de Clos la Cime). Cette cabane sera installée dans le vallon du Lauzon et elle profitera à l'alpage Nord.

Devant la charge importante et compliquée pour la gestion des AFP, il est prévu de réunir les présidents des AFP du Queyras (Abriès/Ristolas, Aiguilles, Château Ville Vieille, Arvieux), les maires du Queyras qui n'ont pas d'AFP, le Parc Naturel Régional du Queyras, pour envisager une uniformisation des conventions. Il est également prévu de s'attacher les services et les conseils d'une personne qui sera habilitée à assurer la gestion de ces AFP.

L'AFP a peu de moyens financiers pour entreprendre de gros travaux. Cependant la reprise et la remise en état de la route du Lac de Roue depuis les Maisons a été effectuée en 2021.

Il est prévu de curer deux rases (la rase de Combe Loubeit sur le secteur du Pasquier et la rase de la Beneit au Chatelard).

Les indemnités aux propriétaires seront versées en fin 2023 pour les années 2021, 2022 et 2023.

Adeline présentera le rapport financier avec le compte administratif 2022 et budget 2023.

Des élections des propriétaires éleveurs sont nécessaires. (Bernard Meissimilly n'est plus en activité et ne peut plus siéger dans ce collège. Claire Andres n'est plus exploitante sur Arvieux, ne peut pas siéger). Il faut au minimum deux candidats pour remplacer ces 2 personnes dans ce collège.

Elections du collège des propriétaires (Blanc Marc et Pierre Blanc sont à renouveler). Il faut au minimum deux candidats.

Le rapport moral est approuvé à 191 voix « POUR » et 11 « abstentions »

2. Compte rendu financier.

Adeline Albert assure la comptabilité de l'AFP et présente le rapport financier avec le compte administratif 2022 et budget 2023 (voté par le Conseil Syndical du 23 mars 2023) :

Compte administratif 2022 – section de fonctionnement :

DETAIL DES ARTICLES EN DEPENSES				
N° Art	Articles	BP 2022	CA 2022	BP 2023
022	Dépenses imprévues (7% des frais réels)	1 689,85	0,00	0,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	1 000,00
6132	Locations immobilières	10 000,00	6 781,10	12 000,00
61558	Entretien réparation autre bien mobiliers	27 000,00		32 466,25
6161	Prime d'assurance	1 000,00	793,48	1 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00		1 000,00
6225	Indemnités au comptable	200,00		500,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00		1 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL			
6218	Autre personnel extérieur (rev salaire employé comm)	3 000,00	2 669,97	3 000,00
TOTAUX		45 389,85	10 244,55	51 966,25
DETAIL DES ARTICLES EN RECETTES				
N° Art	Articles	BP 2022	CA 2022	BP 2023
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE			
7036	redevances d'utilisation du domaine	17 030,95	17 000,00	17 000,00
77	Produits exceptionnel			
773	Mandats annulés	0,00	0,00	0,00
777	Produits exceptionnel	0,00	0,00	0,00
TOTAL		17 030,95	17 000,00	17 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	32 403,63	32 403,63	34 966,25
TOTAL CUMULE		49 434,58	49 403,63	51 966,25

L'assemblée générale souhaite connaître le détail des redevances perçues par l'AFP :

Utilisateurs	Redevance 2022
ALLAIX Romain	20
ALBERT Anna	41,25
ALBERT Christian	30,00
ANDRES Claire	639,00
ARTIC DREAM DOGS SLEDDING (chiens)	230,00
BURGAT Pascale	80,00
COMTE Nicolas	20
FAURE Jean-Noël	20
GUIVARCH Maëlys (pature Escoyères)	583,20
GAEC du Riou Vert (Randu Franck)	22,50
GAEC Les Vallounets (Eyméoud Loïc)	720,00
GAEC VAL D'AZUR	1 200,00
GONNET Guillaume	50
GROUPEMENT PASTORAL DE BAOUDE	5 600,00
GROUPEMENT PASTORAL VAL D'IZOARD	2 660,00
MEISSIMILLY Bernard	345,00
HUMBERT Roger	60,00
ORTEGA PIERRE	4 500,00
TOTAL 2022	16 820,95

BUDGET PRIMITIF 2023
Section de Fonctionnement

DETAIL DES ARTICLES EN DEPENSES				
N° Art	Articles	BP 2022	CA 2022	BP 2023
022	Dépenses imprévues (7% des frais réels)	1 689,85	0,00	0,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	1 000,00
6132	Locations immobilières	10 000,00	6 781,10	12 000,00
61558	Entretien réparation autre bien mobiliers	27 000,00		32 466,25
6161	Prime d'assurance	1 000,00	793,48	1 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00		1 000,00
6225	Indemnités au comptable	200,00		500,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00		1 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL			
6218	Autre personnel extérieur (rev salaire employé comm)	3 000,00	2 669,97	3 000,00
TOTAUX		45 389,85	10 244,55	51 966,25
DETAIL DES ARTICLES EN RECETTES				
N° Art	Articles	BP 2022	CA 2022	BP 2023
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE			
7036	redevances d'utilisation du domaine	17 030,95	17 000,00	17 000,00
77	Produits exceptionnel			
773	Mandats annulés	0,00	0,00	0,00
777	Produits exceptionnel	0,00	0,00	0,00
TOTAL		17 030,95	17 000,00	17 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	32 403,63	32 403,63	34 966,25
TOTAL CUMULE		49 434,58	49 403,63	51 966,25

Le rapport financier est approuvé à 177 voix et 25 abstentions.

3) Elections

Christian Blanc, précise que la commune votera pour une voix et non pour 6024 comme prévu dans les statuts.

Deux assesseurs se proposent : Emile Borel et Thierry Martin

* Collège des propriétaires éleveurs (Bernard Meissimilly et Claire Andrès ne sont plus éligibles)

Il y a 4 membres actuellement : Claire Andrès, Bernard Meissimilly, François Blanc et Simon Philip. Claire a quitté la commune et Bernard a fait valoir ses droits à la retraite. Il convient donc de nommer deux nouveaux membres pour ce collège des exploitants-propriétaires pour avoir trois membres titulaires et un suppléant.

Deux candidats se présentent :

- Frédéric Monnet représenté par David Monnet pour le GAEC Apiculture Monnet et Fils. Il présente les justificatifs avec un numéro d'exploitation sur le Commune
- Lila Van Schrick pour le GFA Lou Caseou aux Moulins

Sont élus : Lila Van Schrick avec 194 voix et Frédéric Monnet avec 180 voix

• Collège des propriétaires fonciers non exploitants

Il y a 4 membres actuellement : Marc Blanc, Pierre Blanc, Jean-Louis Philip et Michel Faure. Marc Blanc et Pierre Blanc sont à renouveler.

Trois candidats se présentent :

- Sébastien Albert
- Marc Blanc
- Pierre Blanc

Sont élus : Sébastien Albert avec 176 voix et Marc Blanc avec 152 voix.

Colette Philip indique qu'il aurait dû y avoir une élection des représentants de la Commune pour 1/3. Les statuts précise :

« Le nombre de membres du syndicat élus par l'assemblée générale est de :

↳ collège des propriétaires fonciers non exploitants : 3 titulaires et 1 suppléants ;

↳ collège des propriétaires éleveurs : 3 titulaires et 1 suppléants ;

↳ collège des représentants de la commune : 3 titulaires et 1 suppléants ;

Les fonctions de syndic durent au minimum six ans. Après cette durée ils sont renouvelables par tiers tous les 2 ans. Lors des deux premiers renouvellements, les syndics sortants sont désignés par le sort.

Les membres du syndicat titulaires et suppléants sont rééligibles, ils continuent d'exercer leurs fonctions jusqu'à l'installation de leurs successeurs ».

A ce jour, les représentants de la commune sont Damien Philip, Pascale Burgat, Christian Blanc (élus en 2020) et Jean-Denis Prat qu'il conviendra de procéder à son élection à la prochaine assemblée générale.

3. Discussions et questions diverses :

Tout au long de la réunion, des questions sont évoquées :

- Maurice Philip pose le problème des courriers de convocation qui ne sont pas arrivés (et notamment aux propriétaires des maisons) et demande que les convocations soient adressées par mail. Adeline Albert rappelle que les convocations sont parties le 03 novembre 2023 (soit 3 semaines avant la date de la réunion) à 364 propriétaires. L'AFP n'est pas responsable des délais postaux. La convocation était en ligne sur le site de la commune.

Il est convenu qu'une liste soit mise en place pour l'envoi des informations de l'AFP par mail. Bien que la communication par mail ne fasse pas l'unanimité.

- Colette Philip et Maurice Philip soulèvent le fait que les propriétaires payent plus d'impôt foncier sur les terrains situés dans le périmètre de l'AFP que ce qu'ils perçoivent des indemnités de la part de l'AFP. Monsieur Marc Blanc explique que l'AFP doit verser une indemnité sur tous les terrains situés dans l'AFP et que seuls les terrains exploitables sont source de revenu. C'est un problème connu depuis la mise en place de l'AFP. Il précise

que cette année, la demande de dégrèvement a été faite hors délais et qu'il n'est pas certains que ces dégrèvements puissent avoir lieu.

- Christian Blanc propose que les terrains conventionnés soient plus payés que les autres. Cette proposition est difficile à mettre en place.
- Gilbert Prat demande pourquoi l'AFP ne gère-t-elle pas toutes les terres agricoles de la Commune. C'est un choix qui a été fait par les élus et notamment le maire lors de la création de l'AFP.
- Maurice Philip demande que les parcelles qui alimentent la source des maisons puissent ne plus être pâturée par des bovins. Il explique que cet été l'eau n'était plus consommable sur ce secteur et c'est la 1^{ère} année que les vaches se trouvent à proximité du captage. Les utilisateurs en tiennent compte et ne les mettront plus. François Blanc précise que les vaches sont arrivées après que la contamination ait eu lieu.
- Gilbert Prat demande si c'est normal que les détériorations faites sur les chalets par les vaches à Furfande soient à la charge des propriétaires ? De même que les clôtures pour préserver les chalets. François Blanc, Président du groupement pastoral explique qu'il est difficile pour le groupement de surveiller tous les chalets. Il fait part des difficultés rencontrées cet été avec les différents utilisateurs de l'alpage (VTT, randonneur, équins, ...). Christian Blanc explique que le groupement est prêt à abandonner l'utilisation de l'alpage de Furfande s'il devient trop contraignant et souhaite que les propriétaires ne deviennent pas trop exigeants.
- Thierry Martin demande que la belle côte à Furfande soit plus pâturée afin d'éviter les avalanches.

Fin de la réunion à 11 h30

Fait à Arvieux, le 8 décembre 2023

Le Président,
Marc Blanc.

